



Press Contact: Ehmonie Hainey
Debt Resolve, Inc.
ehainey@debtresolve.com
(914) 949-5500 x228

Investor Contact: John Baldissera
BPC Financial Marketing
(800) 368-1217

Press Release

Debt Resolve prévoit d'étendre ses activités vers l'Europe en s'implantant en France ***Le système bancaire High-Tech du pays constitue un attrait important***

WHITE PLAINS, N.Y. - Debt Resolve, Inc. (AMEX : DRV) a annoncé ses plans quant à l'introduction de ces produits de recouvrements de créances en ligne sur le marché français. « Invest In France Agency North America » soutiendra de façon active la société et fournira son aide dans les domaines des sondages localisés, des conseils juridiques et fiscaux, des politiques gouvernementales, et ce, à chaque étape du lancement.

La France est la cinquième puissance économique du monde et se situe juste derrière le Royaume-Uni en ce qui concerne le nombre de cartes de crédit, les dépenses effectuées avec les cartes de crédit et l'endettement des consommateurs. Le volume total des cartes de crédit en France est estimé à 350 milliards de dollars et les estimations de l'endettement des consommateurs tournent autour de 1,2 trillions d'euros (environ 1,56 trillion de dollars) ou de 19 000 euros (environ 24 750 dollars) par personne. De récentes études démontrent que la « situation financière des ménages ne s'est pas autant détériorée qu'au Royaume-Uni, » mais il y a quand même de plus en plus de pression pour que des mesures soient prises afin de contrecarrer la croissance rapide de l'endettement des consommateurs.

James Burchetta, chef de la direction de Debt Resolve Inc. déclare : « En termes de crédit, la France se classe au deuxième rang en Europe après le Royaume-Uni. La France possède un système bancaire sophistiqué et très développé qui considère la technologie comme un moyen d'amélioration de la performance et de réduction des coûts. Les produits en ligne de Debt Resolve sont très bien indiqués pour ce marché. »

Les opérations en France seront dirigées par Phillip Walker et Frank Pocock. Mons. Walker est l'associé fondateur adjoint et directeur de fasEo Ltd., une société de conseil basée au RU et dirigée par les leaders de l'industrie des cartes de crédit et de recouvrement. Mons. Walker a presque 30 années d'expériences dans le domaine bancaire et dans les milieux financiers et parle couramment le français. Mons. Pocock, qui appartient également à fasEo Ltd., est le directeur des ventes de Debt Resolve au Royaume-Uni et assistera Mons. Walker dans le lancement du produit en France.

Sylvie Giret, vice-présidente de « Invest in France Agency North America » de la côte Est, déclare : « La France attire de plus en plus de compagnies étrangères grâce à ses secteurs bancaire et financier tournés vers la technologie. Nous nous consacrons donc à la recherche des meilleures solutions d'affaires pour les compagnies de ce secteur et nous avons le plaisir de compter Debt Resolve parmi celles-ci. »

À propos de Debt Resolve, Inc.

Debt Resolve propose aux prêteurs, aux agences de recouvrement, aux agences de recouvrement des dettes et au services publics un système d'appel d'offres en ligne, breveté,

pour le règlement et la liquidation de l'endettement du consommateur et des solutions pour le recouvrement et pour le « skip tracing » qui sont efficaces à chacune des étapes de recouvrement et de remboursement. La société est activement engagée dans l'achat et le recouvrement des comptes clients en détresse en utilisant ses propres solutions de recouvrements, à travers sa filiale DRV Capital, LLC. Grâce à sa filiale, First Performance Corporation, la société est engagée, de façon active, dans l'exploitation d'une agence de recouvrement pour le bénéfice de ses clients parmi lesquels on compte des banques, des sociétés financières et des acheteurs de comptes clients en détresse. Les actions de Debt Resolve s'échangent sur le « American Stock Exchange. » Le siège de Debt Resolve se trouve à White Plains, New York. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter notre site Internet au www.debtresolve.com.

À propos de Invest in French Agency (IFA)

Invest in France Agency (IFA) promeut et facilite les investissements internationaux en France. Le réseau de l'IFA est présent dans le monde entier avec des bureaux en France, mais aussi en Amérique du Nord, en Asie et en Europe. L'IFA travaille en partenariat avec les agences de développement régionales pour offrir des opportunités d'investissements et des conseils personnalisés aux investisseurs internationaux dans la France entière. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site www.investinfrance.org.

Énoncés prospectifs et avis de non-responsabilité

Certains des énoncés contenus dans ce communiqué de presse et ailleurs dans des documents de gestion de la société qui ne sont ni des résultats financiers rapportés ni des informations archivées sont des « énoncés prospectifs » qui sont compris dans le « Safe Harbor Provisions of the Private Securities Litigation Reform Act » de 1995. Ces informations comprennent, sans s'y limiter, les perspectives commerciales, l'évaluation de l'état des marchés, le résultat financier et le résultat des activités, les stratégies, les plans futurs, les dépenses imprévues et les transactions envisagées de la société. De tels énoncés prospectifs ne garantissent en aucune façon les performances futures et sont sujets à un certain nombre de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient entraîner ou contribuer à des écarts matériels entre ceux-ci et les vrais résultats des opérations de la société, ou de la performance ou des réalisations de la société ou des résultats de l'industrie. En sus de tels risques, incertitudes et autres facteurs présentés à d'autres endroits de ce communiqué de presse, les risques, les incertitudes et les autres facteurs qui pourraient contribuer au fait que les vrais résultats présentent des écarts matériels avec ceux présentés ou sous entendus dans ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des événements ou des circonstances qui pourraient affecter la capacité de Debt Resolve à améliorer les recettes d'opération prévues par l'acquisition de First Performance et l'acquisition envisagée de Creditors Interchange; les prix des concurrents pour les produits et services de la société; les fluctuations de la demande pour les produits et services de la société; les variations dans la croissance économique aux États-unis et au niveau des économies internationales; les politiques gouvernementales et les règlements comprenant, sans s'y limiter, ceux qui affectent le recouvrement de la dette des consommateurs; des résultats contraires dans les contentieux actuels et à venir; les fluctuations des taux de change; et les autres facteurs de risque présentés dans le rapport annuel de la société sur le formulaire 10-KSB au 31 décembre 2006, et d'autres demandes effectuées, de temps à autre, auprès du SEC. Debt Resolve n'a pas l'obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs suite à l'obtention de nouvelles informations ou découlant d'événements futurs ou autres. Nous recommandons cependant aux investisseurs de consulter les divulgations touchant les domaines connexes contenues dans les rapports déposés auprès du SEC.

Le texte du communiqué issu d'une traduction ne doit d'aucune manière être considéré comme officiel. La seule version du communiqué qui fasse foi est celle du communiqué dans sa langue d'origine. La traduction devra toujours être confrontée au texte source, qui fera jurisprudence.